

Conseil Municipal du 29 mars 2002

VŒU MUNICIPAL relatif à l'utilisation de bois tropicaux issus de la gestion durable des forêts.

Melle LE BIHEN donne lecture du vœu suivant :

En 1992, au Sommet de la terre de RIO, parmi les résolutions prises, la préservation et la pérennité des forêts tropicales ont été clairement affirmées.

10 ans plus tard, qu'en est-il : l'exploitation est telle qu'aujourd'hui ces forêts sont menacées. C'est l'équivalent de la superficie française qui disparaît chaque année soit 16,6 millions d'hectares.

La France est l'un des plus importants importateurs de bois tropicaux.

En 1998, le parlement français a signé un accord international sur les bois tropicaux qui consacre l'objectif « d'ici l'an 2000 les exportations de bois et de produits dérivés de bois tropicaux proviennent de sources gérées de façon durable ».

Ces forêts ont un rôle fondamental :

- dans la régulation du climat. Elles constituent une protection contre l'effet de serre.
- Dans le maintien de la biodiversité, 50% des espèces vivantes sur la planète vivent dans les forêts tropicales.
- En évitant la désertification et l'érosion des sols.

Des millions d'indigènes tirent de cette ressource leur subsistance quotidienne.

Face à cette situation, une vingtaine d'associations de protection de l'environnement (Greenpeace, WWF, les Amis de la Terre, ...) et de solidarité internationale (Agir ici, ...) ont lancé une campagne citoyenne « Bâtir sans détruire : les collectivités locales protègent les forêts tropicales » pour alerter l'opinion et rappeler les engagements.

Aujourd'hui en adoptant ce vœu nous nous faisons le relais de cette campagne.

Mais pas seulement car cette action s'inscrit dans les enjeux du sommet de la terre de Johannesburg qui se déroulera en août 2002 : la capacité des collectivités à intégrer dans les politiques locales les engagements pris à RIO.

Aussi, ce vœu va au delà d'une déclaration d'intention (je signale que les services ont déjà commencé à intégrer cette préoccupation).

De plus, cet engagement est un acte politique fort en direction de l'économie de marché. En affirmant notre volonté de consommer éthique, nous imposons nos règles au marché et nous agissons pour un monde plus solidaire.

Le vœu qui vous est exprimé ici propose que la collectivité s'engage à acheter du bois tropical certifié, c'est à dire issu de forêt dont l'exploitation respecte des critères garantissant la pérennité de la ressource.

D'ores et déjà, des filières se sont organisées. Je cite l'exemple d'entreprises comme Carrefour, les 3 Suisses qui se sont regroupées en groupe d'acheteurs pour promouvoir la certification du bois.

J'invite l'ensemble des élus à être vigilants lors des appels d'offres sur le respect de notre engagement.

Je propose qu'une information soit faite auprès des habitants de Poitiers afin de les sensibiliser à cette question.